

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre borne de déchets de soins,
« Pradas® tri » est situé à
la Maison départementale de la Santé
15 cours de Gambetta à Léognan.



Collecteur agréé:



Centre de traitement:
BASSENS (33 Gironde)

Gestionnaire :
GAP/HYGIÈNE SANTÉ
124, rue Saint Sauveur
06 110 Le CANNET
n° Indigo: 0 820 207 240

Fax : 0 493 460 935
Email : contact@gap-hygiene-sante.com
www.gap-hygiene-sante.com



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Contactez le **service environnement**
de la Communauté de Communes de Montesquieu
05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24
conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr
www.cc-montesquieu.fr

DASRI ←

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Effectuons les **bons gestes**
Ne les jetons pas dans la poubelle



Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI), tels que les seringues utilisées par des malades en auto-traitement, sont souvent éliminés avec les ordures ménagères. Aujourd'hui la **Communauté de Communes** met en place une filière traitement de ces déchets spéciaux, qui ne doivent plus finir dans nos poubelles pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Conception et réalisation : Communauté de Communes de Montesquieu



Communauté de
Communes de

Montesquieu
Canton de La Brède

IMPRIM'VERT® Document imprimé sur du papier
Issu de forêts gérées durablement
Imprimerie Lestrade

Je suis concerné(e), comment je dois m'y prendre?

Chaque patient en auto-traitement peut se procurer un petit conteneur qui sera à déposer dans des bornes sécurisées.

Qu'est ce que les DASRI ?

Ce sont des déchets de soins générés par les particuliers en auto-médication.

Qui sont-ils ?

Seringues, aiguilles, sondes, drains, pansements.

Quels sont les déchets exclus?

Alèse, produit à risque chimique ou toxique, bombe aérosol, radiographie.

Service accessible
7j/7
24h/24

1. Rendez vous dans votre pharmacie habituelle* qui vous proposera désormais gratuitement une boîte à aiguilles équipée d'un code à barres.

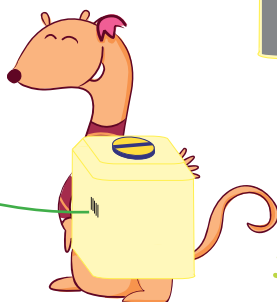
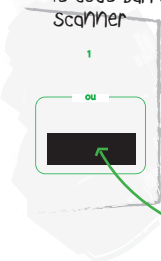


* sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquiou

2. Dans un délai maximum de 3 mois, la boîte pleine ou non, il faudra vous rendre à la borne de dépôt de Léognan pour la déposer. (voir plan au verso)

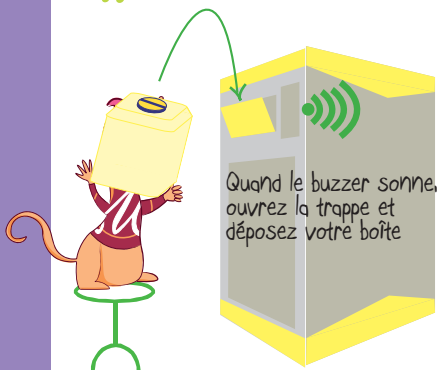


3. Une fois devant la borne, présentez le code barres sur votre boîte face au scanner

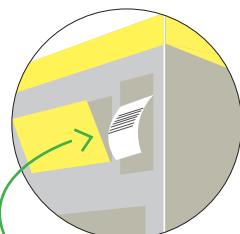


5.

4.



Quand le buzzer sonne, ouvrez la trappe et déposez votre boîte



Ensuite, la borne vous éditte un bon de prise en charge pour retirer votre prochaine boîte